



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-15(01)

Mesure de la qualité

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-15(01) — Mesure de la qualité (PaFF)

Énoncés :

Exiger que la développeuse ou le développeur du système, du composant du système ou du service qui s'y rapporte s'assure de :

- a. définir les mesures de la qualité au début du processus de développement
- b. fournir des preuves que les critères de qualité sont respectés à [Sélection (un choix ou plus) : [Affectation : fréquence définie par l'organisation]; [Affectation : échéancier d'examen de programmes défini par l'organisation]; au moment de la mise en service]

Responsable : Aucun

Discussion :

Les organisations ont recours à des paramètres de mesure de la qualité pour établir les niveaux acceptables de qualité des systèmes. Ces paramètres peuvent comprendre des jalons de qualité, qui représentent un ensemble de critères d'accomplissement ou de normes de suffisance qui définissent l'exécution adéquate de phases particulières du projet de développement des systèmes. Par exemple, un jalon de qualité pourrait exiger l'élimination de tous les avertissements de compilateurs ou établir que les avertissements n'ont aucune incidence sur l'efficacité des capacités de sécurité et de protection de la vie privée requises. Pendant l'exécution des phases des projets de développement, les jalons de qualité s'avèrent des indicateurs de progression clairs et précis. D'autres paramètres de mesure s'appliquent à l'intégralité du projet de développement. Les mesures peuvent également inclure la définition des seuils de sévérité des vulnérabilités selon la tolérance au risque de l'organisation, comme exiger l'élimination de toute vulnérabilité connue des systèmes mis en service et la définition des niveaux de sévérité Moyen et Élevé du Common Vulnerability Scoring System (CVSS).